



Le Petit Courrier Ruymontois

Bulletin d'informations municipales - Avril 2009

Editorial

Désireux d'améliorer notre communication et de vous informer plus régulièrement sur la vie de notre commune, la commission « Culture et Communication » vous présente sa nouvelle publication : « Le Petit Courrier Ruymontois ».

Semestriel, il couvrira l'actualité entre chaque bulletin municipal.

Dans ce premier numéro, vous trouverez, notamment, une information sur l'avancement du projet de construction de la cantine scolaire de l'école Kimmerling, la présentation du budget 2009, le calendrier des permanences de l'architecte conseil, ainsi que des informations pratiques concernant les prochaines manifestations.

APRES LES RIGUEURS DE L'HIVER,...



POUR LA VOIRIE

Nombreuses interventions des services techniques pour assurer la circulation dans les meilleures conditions. 48 tonnes de sel ont été déversées sur les routes, avec pour conséquence une forte dégradation et la formation de nombreux nids de poule. Merci à tous les riverains et bénévoles qui ont largement contribué au déneigement de nos routes, trottoirs et places !

POUR LES ECOLES

Coupure d'électricité pendant la matinée du 11 décembre 2008, ne permettant pas d'accueillir les enfants par absence de chauffage, d'électricité, téléphone et sur conseil de l'inspection académique.

POUR LES HABITANTS DE CERTAINS QUARTIERS

Lors des intempéries de décembre dernier, des familles du quartier de St Pierre, privées d'électricité, ont été hébergées au "Clos de la ferme" à Montceau, chambres d'hôtes de Françoise et Manu (<http://manuel.delefortrie.club.fr/index.html>).

..... LE PRINTEMPS



Hôtel de Ville

77, rue de la Salière - BP2 - 38313 Ruy-Montceau
Tél : 04.74.43.57.45 / Fax : 04.74.43.20.24
mairie@ruy-montceau.fr

Mairie annexe de Montceau

9, rue Centrale - 38300 Ruy-Montceau
Tél : 04.74.97.40.48

Horaires d'ouverture au public

Hôtel de Ville

Du Lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Mairie annexe de Montceau

Lundi et vendredi de 8h30 à 12h
Mercredi de 13h30 à 17h30

Toute l'info de Ruy-Montceau sur www.ruy-montceau.fr

LES FINANCES COMMUNALES

BUDGET PRIMITIF 2009

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	RECETTES						
<ul style="list-style-type: none">◆ Charges à caractère général : 730 182 €◆ Charges de personnel : 946 666 €◆ Dépenses imprévues de fonctionnement : 6 000 €◆ Virements à la section d'investissement : 488 449 €◆ Opérations d'ordre entre sections : 111 547 €◆ Autres charges de gestion courante : 145 790 €◆ Charges financières : 119 831 €◆ Charges exceptionnelles : 1 050 €	<ul style="list-style-type: none">◆ Atténuations de charges : 10 000 €◆ Produits des services : 166 800 €◆ Impôts et taxes : 1 781 056 €◆ Dotations et participations : 544 489 €◆ Autres produits de gestion courante : 37 170 €◆ Produits exceptionnels : 10 000 €						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 2 549 515 €	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 2 549 515 €						
<p>Un effort financier sera réalisé pour l'entretien des bâtiments et des voiries.</p> <p>La mise en place du restaurant scolaire à Montceau a permis une réduction des frais de transport collectif</p>	<p>Le Conseil Municipal a fait le choix d'équilibrer son budget sans augmenter la fiscalité. Les taux resteront donc les suivants :</p> <table><tr><td>- Taxe d'habitation :</td><td>6,61 %</td></tr><tr><td>- Taxe sur le foncier bâti :</td><td>19,08 %</td></tr><tr><td>- Taxe sur le foncier non bâti :</td><td>52,94 %</td></tr></table>	- Taxe d'habitation :	6,61 %	- Taxe sur le foncier bâti :	19,08 %	- Taxe sur le foncier non bâti :	52,94 %
- Taxe d'habitation :	6,61 %						
- Taxe sur le foncier bâti :	19,08 %						
- Taxe sur le foncier non bâti :	52,94 %						

INVESTISSEMENT

DEPENSES	RECETTES
<ul style="list-style-type: none">◆ Remboursements d'emprunt : 2 602 329 €◆ Immobilisations incorporelles : 81 610 €◆ Immobilisations corporelles : 1 471 088 €◆ Autres immos financières : 11 739 €◆ Restes à réaliser 2008 : 1 725 365 €	<ul style="list-style-type: none">◆ Solde d'investissement reporté : 1 528 252€◆ Virements de la section de fonctionnement : 488 449 €◆ Opérations d'ordre entre sections : 111 547 €◆ Dotations des Fonds divers : 1 438 103 €◆ Subventions d'investissement : 19 030 €◆ Emprunts et dettes assimilés : 2 306 750 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 5 892 131 €	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT: 5 892 131 €

Le transfert d'un emprunt de 2 602 329 € à un organisme financier nous permet de réaliser une économie sur les charges financières d'environ 25%.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2009 :

Construction d'une cantine scolaire, une garderie scolaire et des locaux associatifs à Montceau (817 333€) ; Achat de terrains (590 950€) ; Aménagement de la Traverse de Chatonnay (506 122€) ; Travaux de voirie (400 000€) ; 2^{ème} tranche de l'aménagement de l'avenue des Cantinières (373 658€) ; Achat de matériel de transport pour les services techniques (195 000€) ; Travaux dans les bâtiments scolaires (80 664€) ; Rénovation des courts de tennis (60 000€) ; Frais d'études (71 600€ pour l'aménagement de la route de Montceau, de la Vie de Boussieu, pour la création d'une voie nouvelle, pour la réhabilitation du Hall des Sports, pour la réalisation de l'opération « Cœur de Village » de Montceau).

LE RESTAURANT SCOLAIRE DE MONTCEAU

La cantine de l'école prendra place dans l'ancienne cure de Montceau avec une extension du rez-de-chaussée. Ce nouveau bâtiment sera également aménagé pour accueillir une garderie scolaire et des locaux associatifs.

L'avancement du projet est conforme au planning établi en août 2008.

De novembre 2008 à janvier 2009, la commission Bâtiments a travaillé en collaboration avec l'équipe enseignante et les enfants des classes de CP à CM2 sur le thème « Et toi, ta future cantine, tu la vois comment ? »

Leurs propositions ont été recueillies par la commission et transmises à l'architecte.

En janvier, une rencontre organisée par la commission Bâtiments a permis à l'architecte de présenter son métier et d'écouter les enfants afin de pouvoir prendre en compte leurs propositions, dans la limite des possibilités techniques et financières. Le succès de cette action s'est manifesté par un retour très positif de la part des enseignants et des enfants.

En février, l'esquisse présentée par le cabinet d'architectes a été validée par les élus.

Ce premier projet a montré que B Cube avait bien compris nos attentes tant pour l'aspect pratique qu'environnemental.

L'ossature et le bardage extérieur seront réalisés en bois et la toiture de l'extension sera végétalisée.



Montages réalisés par l'atelier B Cube

REVISION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Conformément aux articles L. 123-13 et L 123-19, aux articles R 123-1 et suivants du code de l'urbanisme, le Conseil Municipal a prescrit la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme pour permettre la construction d'une cantine scolaire, d'une garderie scolaire et des locaux associatifs à Montceau.

On parle de révision simplifiée lorsque la révision a pour seul objet la réalisation d'une construction ou d'une opération, à caractère public ou privé, présentant un intérêt général pour la commune.

Un panneau d'exposition et une note explicative seront prochainement consultables à l'Hôtel de Ville de Ruy. Un recueil des observations des usagers sera également ouvert.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Après la réunion préparatoire du 16 mars, 24 jeunes âgés de 12 à 15 ans se sont portés candidats : 14 filles et 10 garçons. La première réunion du Conseil Municipal des Jeunes de Ruy-Montceau se déroulera courant mai.

CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL

Inscriptions au centre de loisirs pour le mois de juillet : le samedi 16 mai 2009 de 8h30 à 12h à l'Hôtel de Ville. Le dossier, à récupérer en mairie, doit être présenté dûment rempli. Tout dossier incomplet sera refusé.

CONSULTANCE ARCHITECTURALE

La Mairie de Ruy-Montceau vient de signer une convention avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Isère pour la mise en place d'une consultance architecturale.

Brice MONFROY, architecte conseil, sera à la disposition des habitants désirant construire ou rénover (même sans permis de construire) pour leur donner des informations, des orientations et des conseils propres à garantir une qualité architecturale des constructions et leur bonne intégration dans le site environnant.

Brice MONFROY organisera une permanence à l'Hôtel de Ville :

- **jeudi 23 avril 2009 de 15h à 18h ;**
- **jeudi 7 mai 2009 de 15h à 18h ;**
- **jeudi 28 mai 2009 de 15h à 18h ;**

- **jeudi 11 juin 2009 de 15h à 18h ;**
- **jeudi 25 juin 2009 de 15h à 18h.**

Pour le rencontrer, il convient de prendre rendez-vous auprès du service urbanisme (04.74.43.57.45).

La commune prend en charge les frais de ce service de consultance.

Le jeudi 23 avril 2009 de 19 h à 21h,

Salle de la Salière, Brice MONFROY présentera les modalités de cette consultance architecturale.

Il interviendra sur le thème

« Comment faire des économies d'énergie ? »

Tous les habitants sensibles à la démarche de développement durable sont cordialement invités à participer à cette réunion.

LE CONVOI DU SOUVENIR

Cette année le 8 mai coïncide avec le 65^{ème} anniversaire de la libération de la France.

A cette occasion, le Groupe de Reconstitution de la Libération du Dauphiné participera à la cérémonie commémorative avec un peloton en armes qui rendra les honneurs auprès du monument aux morts. Le « convoi du souvenir », composé de véhicules civils et militaires d'époque 2^{ème} guerre mondiale, stationnera sur la place de Ruy pendant toute la durée de la cérémonie et les membres du convoi répondront avec plaisir aux questions posées par la population

Afin de donner un sens à cette journée, ainsi qu'au passage du convoi en impliquant les jeunes, une

exposition gratuite retraçant les conditions de la vie civile de l'époque sera mise en place dans la salle de la Salière, **pendant toute la journée du lundi 27 avril 2009**, pour les enfants des écoles primaires de Ruy et de Montceau.



Crédit Photo : Association GRLD

SORTIE NATURE



Venez-vous initier à la découverte de la faune et de la flore de votre commune à l'occasion d'une sortie pédestre organisée **le samedi 2 mai 2009 à partir de 14h**

Les personnes intéressées peuvent :

- s'inscrire auprès d'André Devoize au 04 74 93 62 26
- ou se présenter au rendez-vous sur le parking de l'Hôtel de Ville de Ruy.

Pour en savoir plus : www.ruy-montceau.fr/ rubrique « Découvrir Ruy-Montceau - Patrimoine ».



Crédits Photos : A. Devoize